

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice	19
Présents	16
Votants	19

**N° D006\_2025 Renouvellement de la  
convention Conseil Energie avec le SYANE**

L'an deux mille vingt-cinq, le seize janvier,

Le conseil municipal de la commune de Saint-Paul-en-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Bruno GILLET, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : le 10 janvier 2025.

A été nommé secrétaire de séance : COLIN Benoît

**Présents (16) :** Mmes et Ms. GILLET Bruno, BURNET Stéphanie, CHEVALLAY Patrice, COLIN Benoît, DUCRET Marie-Claire, WIART Florine, GALLAY Claude, GAZZARIN Marie-Laure, GRIVEL Mélanie, LAURANT Thierry, MARTIGNIERE Franck, PAUTHIER Marie-Françoise, REBUT Sandra, TRINCAT Christophe, VEZIN Pascale, WAGNER Jean-Pierre

**Absent (0) :**

**Excusés (3) :** PINGET Denis, pouvoir à Franck MARTIGNIERE  
PODEVIN Christian pouvoir à Bruno GILLET  
VIOLLAZ Emilie pouvoir à Florine WIART

**Votants (19)**

Monsieur le Maire rappelle que la commune est adhérente au service de Conseil Energie du SYANE depuis 2021. L'adhésion se termine le 31/05/2025 et il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le renouvellement de cette adhésion.

Il convient également de nommer un élu responsable et un technicien référent.

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **ACCEPTE** le renouvellement de la convention Conseil Energie du SYANE à compter du 1<sup>er</sup> juin 2025 pour une durée de 4 ans,
- **DÉSIGNE** Franck MARTIGNIERE élu responsable et Franck TRINCAT, DST, référent technicien
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention Conseil Energie avec le SYANE

Au registre sont les signatures

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Pour expédition certifiée conforme.

Le Secrétaire



Le Maire,  
Bruno GILLET



Envoyé en préfecture le 23/01/2025

Reçu en préfecture le 23/01/2025

Publié le



ID : 074-217402494-20250116-D006\_2025-DE